

NUTIZIALE

D'AREGNO

01 | 2022

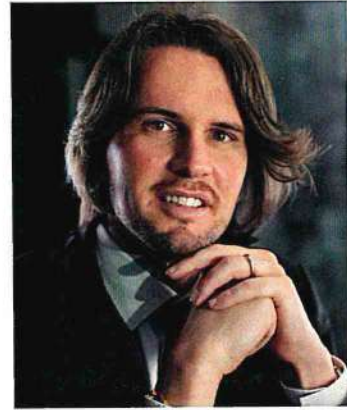


www.la-mairie.com/aregno

BULLETIN MUNICIPALE
D'AREGNO

ÉDITO

DU MAIRE



Cari Arigninchi, Chers amis,

C'est en ma qualité de Maire que me revient l'immense privilège de m'adresser à vous en ces moments extrêmement festifs, qu'il me plaît à pouvoir vous retrouver, et en quelques sortes à m'inviter dans chacun de vos foyers, afin de vous présenter non seulement à vous mais également à l'ensemble de vos familles respectives, des êtres qui vous sont chers, mes vœux les meilleurs en cette nouvelle année.

Que 2022 soit l'année du bonheur inconditionnel, d'une très bonne santé, d'une réussite pleine et entière dans vos projets et votre vie au quotidien, et des instants de joies immenses retrouvés pour vous et vos proches, demeure mon vœu le plus cher, le plus attendu, le plus désiré, le plus espéré.

Certes, à l'instar de l'année écoulée, nous vivons toujours, actuellement, des moments quelques peu difficiles liés à la pandémie de covid-19 qui est, fort malheureusement, bien présente et je veux ici faire parvenir mon soutien absolu à toutes les personnes qui sont actuellement touchées par cette maladie, les contraignant ainsi à rester loin de leurs familles, mes pensées sont avec vous et je vous souhaite de tout cœur un prompt rétablissement.

Pareillement, je voudrais envoyer un message de soutien tout particulier aux personnes qui ont été affligées par le deuil, qui sont dans la douleur, la maladie, la précarité, la difficulté, la solitude, sachez que je suis et serai toujours à vos côtés.

La solidarité doit incessamment être de mise à chaque instant, restons unis, prenez soins de vous et de vos proches.

C'est dans ce droit fil que mon action, de même que celui du conseil municipal, demeurera fortement impliqué avec l'envie et le dynamisme qui nous anime, permettant ainsi à bon nombre de dossiers d'aboutir : les projets d'aménagement de notre plage et arrière plage, de création d'un appartement communal, de réfection des ruelles du hameau de Torre, rénovation de la place di u fondu, entre autres seront initiés.

Conjointement les projets de création de la nouvelle mairie, du city stade et bien d'autres entreront dans leur phase de réalisation, si j'ose dire enfin, suite aux différents écueils, que nous avons rencontrés, dorénavant tous surpassés.

Que de magnifiques réalisations afin que notre commune poursuive son développement et conserve toute l'aura qui est la sienne au sein de notre merveilleuse microrégion.

Soyons fiers d'appartenir à notre extraordinaire territoire et d'être Arigninchi.

Que cette nouvelle année vous apporte tout le bien auquel vous aspirez, je vous le souhaite fortement, et que la réussite de notre collectivité s'avère une nouvelle fois entière, je nous l'aspire vivement.

Vi pregu un annu fattu di tanta salute, d'amore è di felicità.

Le Maire
David CALASSA

RÉALISATIONS TRAVAGLI FATTI IN 2021 DE L'ANNÉE ÉCOULÉE



PARKING VIGNOLA

Le nouveau parking Vignola, jouxtant le bâtiment scolaire, a été mis en service le 29 mars 2021. Les parents d'élèves, ont dorénavant la possibilité d'y stationner leurs véhicules. Il pourra être également utilisé lors des manifestations se déroulant dans la salle polyvalente. Il est une réalisation essentielle pour sécuriser les abords de l'école.

Coût total de l'opération, comprenant l'intervention de la société Beveraggi et du maître d'œuvre :

77 500 € HT, soit 78 467.40 € TTC

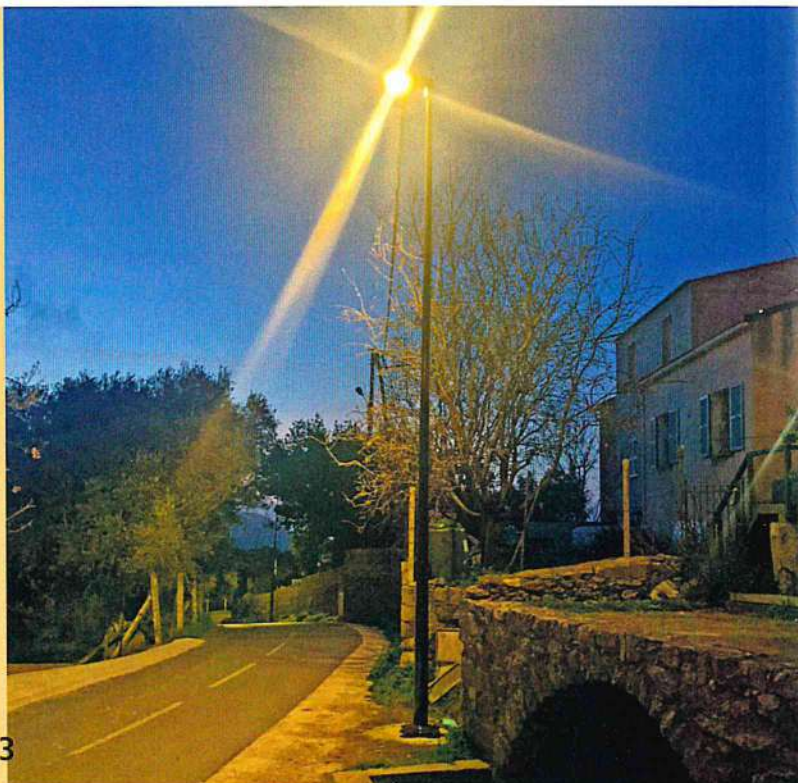
ÉCLAIRAGE PUBLIC ET EXTENSION DU RÉSEAU D'EAU POTABLE LIEU-DIT VIGNOLA

Comme annoncé dans la précédente édition et suite aux travaux d'enfouissement des lignes, la commune a procédé à des travaux de densification de l'éclairage public ainsi qu'à l'extension du réseau d'eau potable dans le secteur de Vignola.

La fourniture et la pose d'ensemble lumineux ont été réalisés par la société entreprise électrique Haute-Corse (SEEHC) pour un montant de :

17980 € hors taxes, soit 19 778 € TTC.

L'extension du réseau d'eau potable a été confiée aux entreprises SEEHC et Kynolia pour un montant total de : **13 303.50 € HT, soit 14 633.85 € TTC.**



RÉALISATIONS TRAVAGLII FATTI IN 2021 DE L'ANNÉE ÉCOULÉE

REVÊTEMENT EN BÉTON ENTRÉE TORRE/ALZIA

Le hameau de Torre a une nouvelle entrée fraîchement bétonnée par le lieu-dit Alzia permettant une meilleure accessibilité aux riverains. L'entreprise Susini a réalisé ses travaux pour un montant de :

6 452,50 € HT soit 7 097.75 € TTC



PLAQUES DE RUE

Les plaques de rue en céramique ont été finalisées dans les ateliers Caruli et seront positionnées aux lieux et places choisis au cours du premier trimestre 2022.

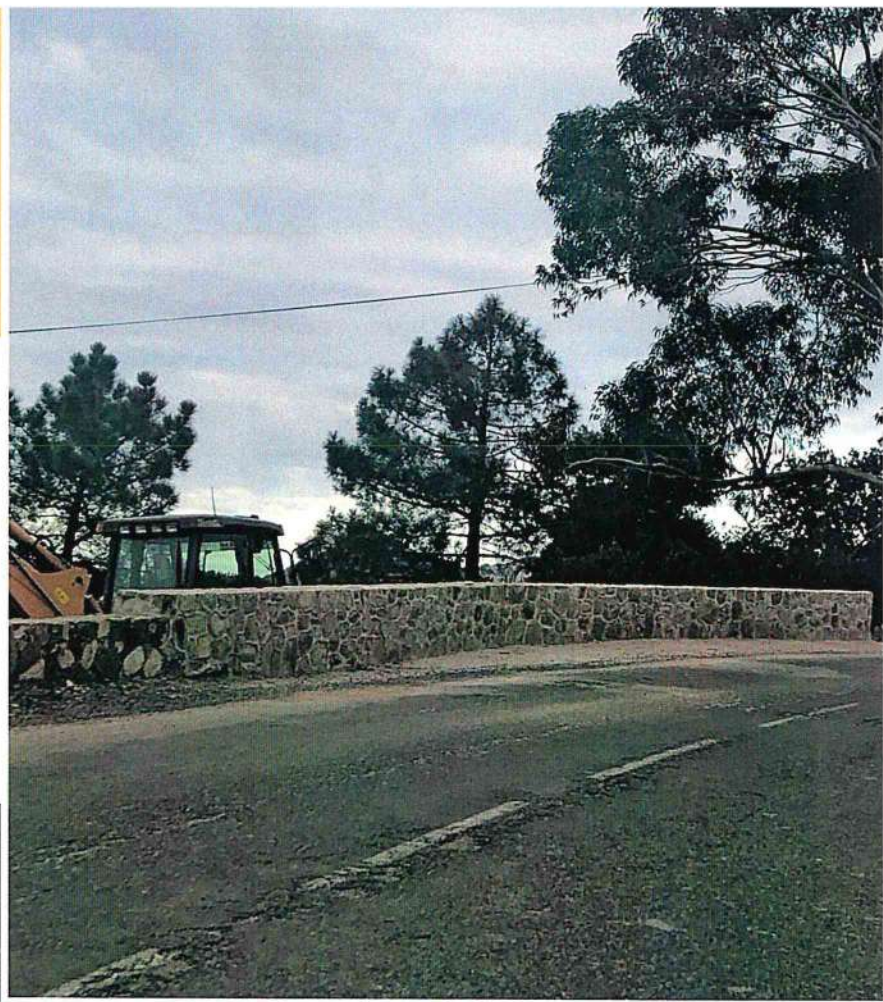
Une réalisation importante, nécessaire, car la commune en a toujours été dépourvue.



MURS EN PIERRE RD 551

Des murs en pierre, accidentés ou dégradés par les intempéries successives, ont fait l'objet de travaux de reconstruction sur la RD 551.

Ces travaux de mise en sécurité de la route ont été financés par la collectivité de Corse, à la demande de la municipalité.



PLAN LOCAL D'URBANISME

En date du 01 juillet 2021, le maire a lancé un appel d'offre dans le but de s'attacher les services du cabinet d'étude qui doit procéder à l'élaboration des documents servant de plan local d'urbanisme (PLU).

A la suite de l'ouverture des plis effectués le 09 août dernier par la commission d'appel d'offre et après examen du dossier, sous recommandation du cabinet d'étude XGconseil qui accompagne la commune sur ce sujet, le marché a été rendu infructueux par le maire au motif qu'une seule offre avait été rendue.

Un nouveau marché a été relancé le 11 janvier 2022.

RÉALISATIONS TRAVAGLI FATTI IN 2021 DE L'ANNÉE ÉCOULÉE



TABLETTE NUMÉRIQUE ÉCOLE

Le 07 juillet 2021, les élèves et les enseignants de l'école communale d'Aregno ont pu découvrir le nouveau dispositif numérique mis à leur disposition, par la municipalité. Pas moins de 30 tablettes interactives sont proposées aux enfants de tous niveaux avec comme support de travail un logiciel homologué par l'académie de Corse.

Coût total de l'opération :

19 803 € HT soit 23 763 € TTC

COPIEUR SCANNER POUR L'ÉCOLE

Le photocopieur de l'école étant devenu obsolète, il convenait donc de le remplacer par du matériel plus performant incluant l'impression couleur et un scanner.

La société EBMI basée à Biguglia a été sollicitée pour cette opération dont le montant s'élève à :

3 010 € Hors taxes soit 3 612 € TTC

ENROCHEMENT PLAGE

La mise en place d'un enrochement dans la zone se situant au fond de la plage d'Aregno était nécessaire, non seulement afin de délimiter l'espace de stationnement, mais, surtout afin d'assurer une meilleure protection du cordon dunaire et de la flore présente.

Cet espace était soumis à l'érosion, due aux piétinements et à la présence de véhicules, non seulement en partie basse, mais également en haut de dune.

Par ailleurs, une petite intervention sur la chaussée, dans cette même zone, était indispensable pour assurer la sécurité des véhicules. Pour se faire, l'entreprise CRTP est intervenue avant la saison estivale.

Coût de l'opération :

4 250 € hors taxes soit 4 675 € TTC.



FONTAINE DE PRAOLI

Les travaux de réhabilitation de la fontaine de Praoli et de ses abords sont en passe d'être terminés. Exécutés par les entreprises Batimoru et SEEHC, suite la procédure de consultation sur procédure adaptée lancée en date du 12 janvier 2021.

Après avis de la commission d'appel d'offres le conseil municipal a approuvé le marché correspondant avec ces entreprises pour un montant total de :

58 311 € Euros HT soit 64 745.70 € TTC comprenant les frais inhérents à la maîtrise d'œuvre.

La réhabilitation de ce petit patrimoine bâti comprend : les travaux d'étanchéité, la couverture de la fontaine, la reprise des enduits, la réalisation des sols en chjappate et la mise en lumière du site. Un magnifique projet qui saura ravir les habitants du hameau et l'ensemble de la population.

TRAVAUX ET TRAVAGLII È STUDI ÉTUDE EN COURS

NOUVELLE MAIRIE

L'opération de création de la nouvelle mairie est en dernière phase du volet administratif.

Cette dernière étape administrative consiste en la réalisation d'études techniques préalables et en la passation d'un appel d'offre afin de sélectionner les futures entreprises qui réaliseront les travaux.

MOBILIER DE LA NOUVELLE MAIRIE

La nouvelle mairie sera dotée du mobilier nécessaire au bon fonctionnement de ses services, adapté aux locaux. Une estimation de cet acquêt a été effectuée par le groupe Dominique Ugolini. Elle se porte, pour l'ensemble du mobilier à :

34 023,94 € hors taxes soit 40 828,73 € T.T.C., répondant aux besoins de la commune pour l'ensemble de la nouvelle mairie.

MISE EN VALEUR DE LA PLACETTE FOND DU VILLAGE

Un dossier d'avant-projet concernant des travaux de réaménagement et de sécurisation de la place, et de ses abords, se situant au fond du village a été commandé auprès du cabinet d'étude Biasini.

Ce dernier a également procédé à l'évaluation financière que nécessite leurs réalisations en faisant apparaître une dépense prévisionnelle, basée sur le hors taxes, et ingénierie comprise, de :

130 579,60 € hors taxes, soit 143 615,76 € TTC

Ces travaux consisteront en l'agrandissement de l'espace stationnement, la réfection et la sécurisation du périmètre par l'intégration de garde-corps.

MATÉRIEL NUMÉRIQUE ÉCOLE

Faisant suite à l'appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires dont le règlement a été publié au bulletin officiel du 14 janvier 2021 et pour lequel la collectivité a déposé un dossier en ligne sur le site « Démarches Simplifiées », dossier ayant été retenu et accepté, une convention a été signée entre la commune et l'académie de Corse. Cette opération s'intègre plus largement dans la politique continuité pédagogique et de soutien de la transformation numérique dans le cadre du Plan de relance économique de la France de 2020-2022.

La commune s'engage à acquérir les équipements numériques ainsi que les services et ressources numériques associés et à procéder

à leur installation dans les écoles concernées avant le 01/09/2022 et au plus tard le 31 décembre 2022.

**Coût total collectivité (TTC) pour l'ensemble du projet : 8 509,28 €
dont subvention de l'État demandée : 4 952,00 €**

Concernant le volet équipement l'acquisition de tableaux numériques a été actée.





AMÉNAGEMENT DE L'ARRIÈRE PLAGE

Le projet d'aménagement de la plage d'Aregno résultant des travaux intellectuels, comprenant l'avant-projet, effectués par l'entreprise CETEC, bureau d'études de génie civil, dûment habilité pour procéder à ce type de réalisation, sera prochainement présenté à la population de même qu'à la presse.

Cet espace est extrêmement fréquenté en période estivale. Les nombreux visiteurs viennent profiter de la plage et des activités balnéaires et se rendent dans les différents commerces de type restaurants /snacks, bar.

Ce projet porterait sur un aménagement global en réglementant les espaces utilisables pour le stationnement réparties le long du linéaire de ladite plage, intégrant entre autres la réfection intégrale de la voirie et trottoirs, la densification et réhabilitation des réseaux électriques et d'eau potable, la mise en place de mobilier urbain.

Les travaux, in fine, auront pour effet de sécuriser les différentes zones, de structurer l'espace et de moderniser les réseaux des réseaux, mais également d'apporter, aspect non négligeables pour les finances communales, une nouvelle ressource prenant acte du fait que les espaces de stationnement deviendront payants.

L'estimation des travaux à entreprendre, rendue par le bureau d'études CETEC, se porte à :

750 286 € hors taxes soit 830 114.10 € TTC, frais d'assistance à maîtrise d'ouvrage compris.

TRAVAUX ET TRAVAGLII È STUDI ÉTUDE EN COURS

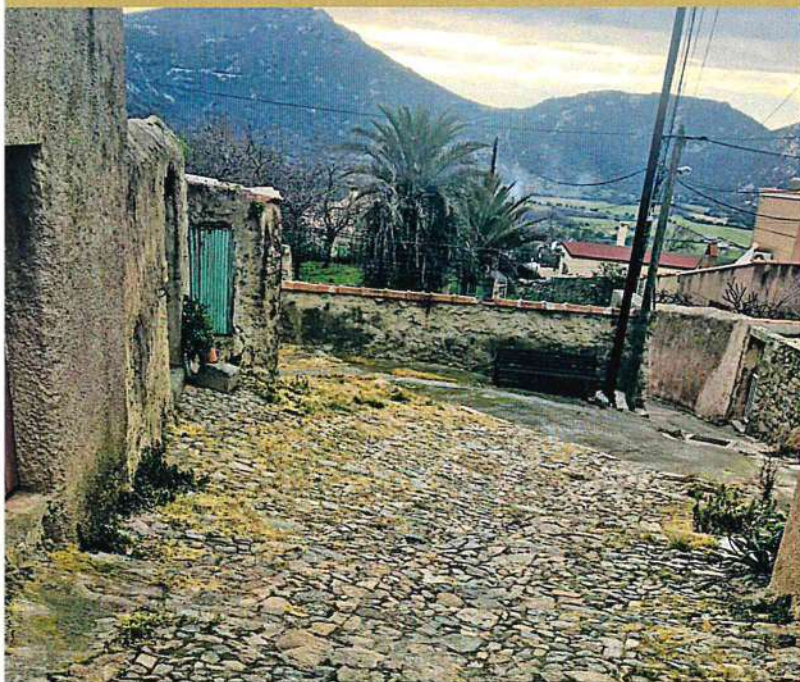
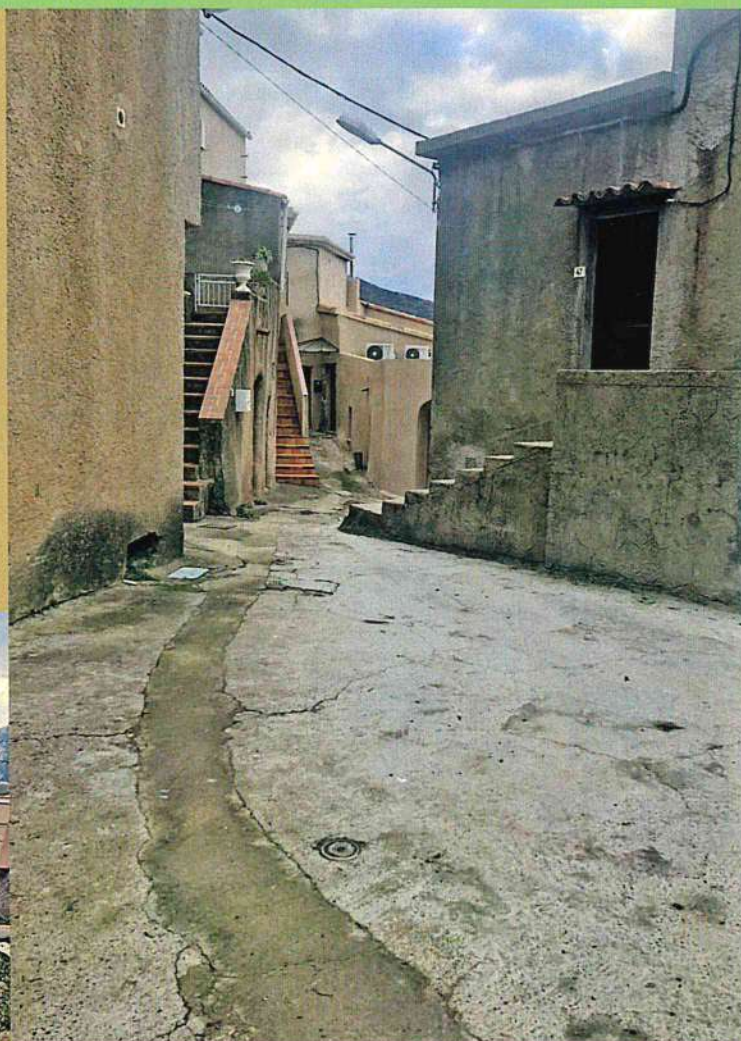
RUELLE DE TORRE

Les ruelles du hameau de Torre, nécessitent, au vu de leurs états fortement dégradées, d'être réhabilitées par le traitement d'un revêtement en béton teinté, agrémenté de joints de dilatation effectués en pierre.

Cela concernera les ruelles dite du Circondo di e Torre d'une part et de la Stretta di a Loghja d'autre part, présentes in situ.

Ainsi, et ce afin d'entrevoir la faisabilité de cette opération, une estimation a été effectuée rapportant un montant des dépenses à engager de :

70 940 € hors taxes soit 78 034 € TTC.



FERRONNERIES

Il devient nécessaire de procéder à l'acquisition d'éléments de ferronnerie, en fer forgé, de façon à intégrer, d'une part, un double garde-corps au niveau de l'escalier de la place de Praoli, et d'autre part de créer une barrière de sécurité au cimetière d'Aregno. Une estimation des dépenses à engager a été réalisée, auprès de la société de ferronnerie l'atelier du métal à Aregno, laquelle fait apparaître une enveloppe financière de :

9 450 € HT à consacrer pour cette opération.

ÉCLAIRAGE RT 30

Un problème de vétusté est constaté sur l'éclairage public longeant la route territoriale 30, située sur le front de mer de la commune avec notamment des points manquants.

En effet une mise en conformité des 29 points d'installations est absolument indispensable ainsi que le remplacement de 10 points lumineux qui ne sont plus présents à ce jour, suite à leurs détériorations.

Une intervention est également nécessaire au niveau des postes d'éclairage public se situant lieu-dit : Chantilly, Cantarettu et à l'arrière de l'église Saint-Antoine Abbé.

Pour se faire, une estimation des travaux à entreprendre, a été effectuée faisant apparaître un budget à allouer de 45 632.95 € hors taxes soit :

50 196.25 € TTC pour les deux postes d'intervention.

TABLETTES NUMERIQUE CONSEIL MUNICIPAL

Afin de permettre à chaque membre de recevoir les documents nécessaires au bon déroulement du conseil municipal et de suivre chaque réunion plus aisément, les membres du conseil municipal seront prochainement dotés de tablettes numériques. Un devis a été établi par la société EBMI basée à Biguglia pour un montant de :

4 140 € Hors taxes soit 4 968 € TTC

Incluant 16 tablettes et leurs coques de protection ainsi que le forfait technique pour l'installation des applications nécessaires.

BORNE ÉLECTRIQUE

En partenariat avec le Pays de Balagne, une borne électrique comprenant 2 recharges a été installée à l'entrée du village.

Les emplacements au sol seront prochainement matérialisés.



NUMÉRISATION DES ACTES D'ÉTAT CIVIL

Dans le cadre de la modernisation des services et dans la continuité de l'achat du logiciel d'état civil, il convient à présent de procéder à la numérisation des registres d'état civil de la commune.

La numérisation des actes permettra la sécurisation et la pérennisation des registres, le stockage dans le logiciel de l'état civil de tous les actes, et la dématérialisation des actes de l'état civil sous forme de flux.

Ainsi, la commune disposera de l'ensemble des actes de l'état civil, entièrement numérisés, facilement accessibles et centralisés assurant une bonne conservation des registres par l'absence de manipulation.

Cette numérisation, compatible avec notre logiciel Littera permettra également d'envoyer les extraits d'actes de naissance ou de décès, numérisés, pour

établir les papiers d'identité ou de répondre aux demandes des notaires et organismes sociaux (COMEDDEC).

La municipalité a décidé de retenir l'offre formulée par la société NUMERIZE faisant apparaître un montant des dépenses portées à :

3 120 € Hors Taxes, soit 3 744 € TTC

TRAVAUX ET TRAVAGLII È STUDI ÉTUDE EN COURS



RUE DU CIMETIÈRE

Des travaux de réhabilitation de la chaussée dite « *rue du cimetière* », présentant un fort niveau de dégradation, vont prochainement être réalisés comprenant un traitement en enrobé à chaud. Une estimation des dépenses à entreprendre a été réalisée par l'entreprise société routière de Haute-Corse et relate d'un montant de :

20 730 € Hors taxes, soit 22 803 € TTC

Cette réalisation sera effectuée en toute fin de construction de la nouvelle mairie.

VIVRE À CAMPÀ IN AREGNU AREGNO



CRISE COVID – VACCINATION

Dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de la Covid 19 la municipalité a très vite mis en place un service de prise de rendez-vous pour les personnes souhaitant se faire vacciner sur le centre de vaccination de Calvi ou sur celui d'Ile-rousse.

Dès le 18 février les personnes de 75 ans et plus ont pu recevoir leur première dose de vaccin. Un mini bus, mis en place par la mairie et gracieusement offert par les transports Guidicelli Jean-Baptiste et Marie-France, était mis à la disposition des séniors. L'opération a été réitérée pour la deuxième et la troisième dose.

Par ailleurs, en partenariat avec le CPTS de l'Ile rousse et la MSA, un vaccibus a fait escale à Aregno les 12 juillet et 12 août afin de faciliter notamment la vaccination des plus jeunes et des saisonniers du bassin de vie. Cette opération relayée en direct par BFM TV et RCFM a connu un réel succès. Plus de 300 personnes de la commune ont bénéficié du service de prise de rendez-vous et ce pour les 3 doses. Ce service est maintenu autant que nécessaire.



STAGE SOPHROLOGIE

En partenariat avec la mairie d'Aregno, 14 personnes ont pu bénéficier gratuitement d'un stage de découverte de la sophrologie proposé par Elodie Carlotti, à raison d'une séance par semaine durant 12 semaines.

VIVRE À CAMPÀ IN AREGNU AREGNO



NOËL

La crise sanitaire ne permettant pas les regroupements, l'arbre de Noël de l'école communale d'Aregno, s'est déroulé le vendredi 17 décembre, classe par classe.

Néanmoins, le père Noël avait fait le déplacement en compagnie d'Olaf le bonhomme de neige pour le plus grand plaisir des enfants afin de distribuer les cadeaux offerts par les municipalités mais aussi les sacs de goûter proposés par le SIVOS et l'association I picculi aranci.

Les enfants non scolarisés de la commune ont quant à eux reçu leurs cadeaux au pied du sapin de la mairie.

DÉMATERIALISATION DES ACTES D'URBANISME

A compter du 1^{er} janvier 2022, les demandes d'autorisation d'urbanisme devront être déposées en ligne à l'adresse suivante :

aregno.urbanisme@orange.fr



ICI COMMENCE LA MER

La communauté de communes Calvi-Balagne et la commune d'Aregno ont décidé, en partenariat, de renforcer la sensibilisation du public à la qualité de notre eau.

Ce dispositif baptisé « Ici commence la mer ! » doit donc permettre une meilleure appropriation des bons réflexes, en particulier pour rappeler le caractère séparatif des réseaux d'eaux pluviales et d'eaux usées : la quasi-totalité des eaux pluviales provenant des toitures, des parkings, des routes et de l'ensemble des zones urbanisées arrive en mer.

Par ailleurs, la commune a reçu la visite monsieur Pierre-Ange Giudicelli, président de Mare Vivu, récompensé notamment par le Monaco Ocean Week parmi les 9 pays récompensés pour leur combat contre la pollution plastique en Méditerranée, afin de témoigner sur l'engagement et de l'implication environnementale de la commune dans le cadre du dispositif « en porte-à-porte ».

VIVRE À CAMPÀ IN AREGNU AREGNO

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Loverini Valentina
21 mars 2021

Loverini Timothé
21 mars 2021

Ezratti Louise
08 juin 2021

Mariani Carlu
13 juillet 2021

Bernadi Andria
06 août 2021

DÉCÈS

Mozziconacci Antoine

Luciani Toussaint

Roux Patrick

Castellani Madeleine

Vellutini Jean-Paul

Montagne Denise

Suzzoni Claude

MARIAGES

Christopher Allegrini-Casta
& Manon Maltese
le 17 juillet 2021

Pierre Renucci
& Lessia Noskova
le 21 juillet 2021

Florent Messien
& Christelle Cossais
le 11 septembre 2021

PACS

Frédérique Magot
& Jérémy Bernardi
14 juin 2021

Bernadette Castellani
& Nicolas Kirchenmeyer
26 juin 2021

LAURÉATS

BREVET DES COLLÈGES

P-Alfieri Lisandru - (B)

Allegrini Cassandra - (AB)

Aoulad Sonia - (TB)

Costa Marie - (TB)

Haziane Yanis

Negretti Antoine - (TB)

Spessivtzeff Lola - (B)

BAC

Lecomte Maëlle
série générale (AB)

Martelli Philippe
STMG- (AB)

Savelli Léa
série générale - (AB)

Vaillant Hugo
série générale - (AB)

A ce titre le maire et le conseil municipal tiennent à renouveler leurs félicitations aux lauréats ainsi qu'à leurs familles respective.

RECENSEMENT DE LA POPULATION

La campagne de recensement de la population débutera le **20 janvier**

Au vue de l'épidémie de la covid 19, le recensement par internet doit être privilégié. Nous vous demandons donc de rester vigilant et de surveiller votre boîte aux lettres. Une notice, ainsi que des codes personnels, vont être déposés par les agents recenseurs. Si vous ne pouvez pas répondre en ligne, la réponse papier est possible.

Le recensement concerne tout le monde, c'est un acte civique, obligatoire.



INFOS PRATIQUES

Les services administratifs de la mairie sont ouverts du
lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h00 à 17h30.
105, place de l'église - 20220 Aregno
04 95 61 70 34 - 09 70 06 13 98 - mairie.aregno@orange.fr

f Mairie d'Aregno/Casa Cumuna d'Aregno

L'agence postale communale est ouverte le
lundi, le mardi, le jeudi et le vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 16h30.
Le mercredi de 8h30 à 12h30.
105, place de l'église-20220 Aregno
04 95 6 70 00

COMPOSITION DU CONSEIL MUNICIPAL



Le Maire, David CALASSA

2^{ème} vice-président de la communauté
de communes Calvi-Balagne
Délégué au SIVU d'assainissement

ADJOINTS



Premier adjoint, Pierre NEGRETTI

Délégué au développement du littoral et
à la gestion du domaine communal, au tourisme,
à l'état civil, à la gestion du personnel communal ;
Conseiller communautaire suppléant à la
communauté de commune Calvi Balagne ;
Membre de la commission



Deuxième adjoint, Frédéric FONDACCI

Délégué aux travaux publics, à l'urbanisme
à la voirie communal et au cadastre ;
Membre de la commission d'appel d'offre
Membre de la commission urbanisme



Troisième adjoint, Laetizia Castellani

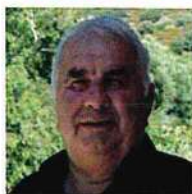
Déléguée aux affaires culturelles, à l'environne-
ment, aux affaires scolaires et au patrimoine ;
Membre de la commission urbanisme ;
Caisse des écoles



Quatrième adjoint, Elodie CARLOTTI

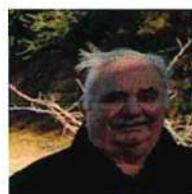
Déléguée aux affaires sociales, aux finances
communales, au budget, à la jeunesse et aux
sports. CCAS, SIVU, SIVOS

MUNICIPAUX



Jacques ANDREANI
Rattaché au quatrième adjoint

Commission de contrôle élection
CCAS
Commission urbanisme



Léon ANDREANI
Rattaché au troisième adjoint

Commission d'appel d'offre



Antoine-François ANFRIANI
Délégué au syndicat d'électrification,
rattaché au premier adjoint

Syndicat d'électrification
SIVOS
Commission urbanisme



Serge ANFRIANI
Rattaché au quatrième adjoint

SIVU
CCAS
Commission d'appel d'offre



Jean-Etienne ANTONINI
Rattaché au quatrième adjoint

CCAS
Commission d'appel d'offre



Joanne CARLI,
Présidente du SIVOS
Rattachée au troisième adjoint



Pascal CARLOTTI
Délégué au SIVU
Rattaché au deuxième adjoint

SIVU
Commission d'appel d'offre
Commission urbanisme



Nathalie CASTELLANI
Déléguée au SIVOS
Rattachée au troisième adjoint

SIVOS
Caisse des écoles
Commission urbanisme



François MARIANI
Rattaché au deuxième adjoint,

Syndicat d'électrification
CCAS
Commission d'appel d'offre
Commission urbanisme



François PAOLI
Rattaché au premier adjoint